



Dossier de presse

40 ans de suivis de la végétation et du pâturage des crêtes du Grand Luberon



Contacts Parc naturel régional du Luberon

Pastoralisme-Natura 2000 : Sophie Bourlon – 06 24 77 40 06 – sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Presse : Solgne Louis – 06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr

60 place Jean-Jaurès 84400 Apt – www.parcduluberon.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Pastoralisme et biodiversité sur le Massif du Luberon	4
Le programme Alpagnes sentinelles	5
Les sites Natura 2000 du Luberon	8



Communiqué de presse

40 ans de suivis de la végétation et du pâturage des crêtes du Grand Luberon

À l'occasion des 40 ans de suivis des pelouses des crêtes du Grand Luberon au titre du pâturage de la diversité de la flore, le Parc naturel régional du Luberon souhaite valoriser la collaboration étroite entre les éleveurs et leurs bergers, le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), l'Office national des forêts (ONF), les propriétaires et les communes. Car c'est cette collaboration qui a permis de maintenir la présence des troupeaux et de conserver ces milieux exceptionnels.

Le protocole de suivis des crêtes a été mis en place en 1982 grâce aux travaux de thèse de Laurent Garde, actuellement Directeur-adjoint du CERPAM, présent aujourd'hui, et ayant accompagné ces travaux durant toutes ces années.

Cette matinée ensemble à parcourir les crêtes est l'occasion de partager la gestion passée et actuelle, de discuter des perspectives en réaffirmant la volonté de chacun de poursuivre ce travail commun pour une gestion optimale de ces milieux dans le cadre notamment du réseau Alpagnes sentinelles.

Les éleveurs ovins sont soutenus dans leur engagement sur ces sites difficiles à fort enjeu de conservation bénéficiant d'un statut de protection à l'échelle de l'Union européenne (Natura 2000), via des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) financées par la Politique agricole commune (PAC).

Un réseau d'acteurs techniques et scientifiques a été constitué depuis 2008 sur l'ensemble du massif alpin, le Réseau « Alpagnes sentinelles », pour accompagner la thématique du changement climatique et les adaptations des pratiques et des aménagements pastoraux pour y faire face.

Les financeurs :



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État

FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



Pastoralisme et biodiversité sur le Massif du Luberon

Les pelouses sommitales du Luberon : une exceptionnelle biodiversité, un site emblématique

Issues de la pratique ancestrale du pâturage ovin par les bergers des villages situés au pied du massif, et des conditions particulières de leur localisation (altitude, exposition aux vents, hygrométrie...), les pelouses du Luberon sont d'une grande importance écologique.

Ces habitats steppiques des crêtes du Luberon sont reconnus d'intérêt communautaire par la directive européenne dite « Habitats naturels faune-flore ».

En effet, ces espaces abritent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial de faune (papillons, reptiles, passereaux...) et de flore (Genêt de Villars, gagées, orchidées, etc.). Ces zones ouvertes représentent également des territoires de chasse pour les grands rapaces présents sur le Massif (Circaète Jean-le-Blanc, Grand-Duc d'Europe, etc.).

Le pâturage

Les troupeaux présents sur le Luberon assurent le maintien de ces milieux ouverts, en pâturant sur la zone au printemps.

Leur action favorise la strate herbacée et l'ouverture du milieu, en contenant l'extension des arbres et arbustes. Ils offrent un moyen de maintien et de valorisation de la biodiversité des habitats naturels non forestiers. Des plantations de pins noirs, essence exotique introduite dans les années 1970 sur des propriétés privées et publiques sur les crêtes font l'objet progressivement de coupes afin de restaurer les pelouses emblématiques auparavant présentes.

Les crêtes font l'objet de cet effort de restauration en raison de leur valeur écologique, de leur intérêt pastoral et de leur capacité à limiter la propagation d'un incendie.



Alpages sentinelles : comprendre le changement climatique en alpages et s'y adapter

Le Parc du Luberon a rejoint en 2015 le programme de recherche et de gouvernance « Alpages sentinelles », pour poursuivre l'étude des zones pastorales des crêtes du Grand Luberon menées depuis 1982, et pour valoriser les suivis à l'échelle des Alpes avec les autres territoires impliqués dans le réseau.

Les objectifs du programme Alpages sentinelles sont :

- mieux comprendre l'évolution des différents milieux et le rôle qu'ont les pratiques pastorales, les dynamiques végétales et le changement climatique sur cette évolution ;
- collaborer étroitement entre gestionnaires des espaces naturels et éleveurs et bergers.

Le contexte

Intégrées au réseau européen des sites Natura 2000, les pelouses sommitales du Grand Luberon entretenues par l'activité pastorale représentent un patrimoine écologique et culturel remarquable.

Face aux effets de la canicule de 2003 et des sécheresses des années suivantes, il est devenu une nécessité d'adapter les pratiques de pâturage dans le contexte de changement climatique, et donc d'étudier cette évolution.

Le réseau « Alpages sentinelles » : un espace de dialogue pour anticiper les aléas climatiques

Le [réseau « Alpages sentinelles »](#) est né dans le Parc national des Écrins en 2008 et s'est ensuite élargi en Vanoise, dans le Vercors, la Chartreuse, le Parc naturel régional du Luberon (2015), le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le Mercantour et la vallée de l'Ubaye.

Basé sur le dialogue et la coopération, ce dispositif est animé dans le Luberon par le CERPAM (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée) et par le Parc du Luberon. Il associe éleveurs et bergers, techniciens agricoles et pastoralistes, chercheurs (écologues, agronomes, climatologues) et gestionnaires d'espaces protégés.

« Alpages sentinelles » permet d'étudier différents paramètres physiques, naturels et humains pour comprendre et anticiper l'impact des changements climatiques et des adaptations de pratiques pastorales sur les parcours dans le Parc naturel régional du Luberon et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Plusieurs analyses et suivis sont mis en place dans le cadre de ce dispositif. Ils prennent en compte :

- les conditions climatiques,
- les dynamiques des milieux semi-naturels (en termes de biodiversité et de ressource pastorale),
- les pratiques et la gestion pastorale de l'alpage,
- les logiques de fonctionnement des exploitations agricoles.

« Alpage sentinelles » vise à suivre les évolutions sur le moyen et long terme. Il partage les observations de terrain qui servent de support aux discussions et réflexions autour de la gestion de l'alpage en concertation avec les différents acteurs.

L'objectif étant de répondre à la question : comment protéger les alpages qui subissent des accidents météorologiques croissants avec le changement climatique en cours ?

Ce suivi « Alpages sentinelles » illustre notre rôle de territoire d'expérimentation (en lien avec la recherche scientifique) en tant que parc naturel régional et en tant que réserve de biosphère.

L'évolution du climat des crêtes du Grand Luberon depuis 50 ans

L'évolution du climat depuis 50 ans est suivie notamment à partir de la reconstitution des données météo précisément localisées (*stations SAFRAN de Météo-France données analysées de 1960 à 2013*). Les valeurs analysées pour les crêtes du Grand Luberon sont issues d'une extrapolation des données d'une station virtuellement située au sud du Mourre-Nègre à 644 m d'altitude. **Le constat a été fait que les températures maximales moyennes ont augmenté de +2° C sur les crêtes du Grand Luberon en 50 ans.** Les cycles des précipitations sont perceptibles avec des écarts moyens de près de 400 mm de pluie entre les périodes les plus creuses et les pics. Les cycles observés sont d'environ 10 ans. Jusqu'en 2013, il apparaît une répétition d'années difficiles (2 à 4 années) avant le retour de précipitations plus importantes.

L'appui de l'Institut national de la recherche agronomique permettra de poursuivre les analyses avec les données acquises plus récemment et de les mettre en perspective avec le reste des Alpes.

Analyses des pratiques pastorales

Sur le Grand Luberon, 2 unités pastorales sont suivies, situées sur le Mourre-Nègre et à l'Est. Elles sont exposées plutôt au nord autour de 1 000 m d'altitude. Elles sont utilisées comme quartiers de fin de printemps et de tout début d'été par l'association pastorale locale regroupant trois éleveurs.

Les pratiques pastorales sont suivies tous les ans afin d'évaluer la capacité d'adaptation des systèmes pastoraux à des aléas climatiques plus fréquents et plus intenses dans le cadre d'un changement global en cours. Chaque berger remplit un calendrier de pâturage permettant de connaître les secteurs utilisés et les circuits des animaux.

En fin de saison, une tournée de fin de pâturage permet de partager les perceptions en évaluant le niveau de consommation d'herbe et de feuillage sur les arbustes présents et, ainsi, de mieux comprendre le comportement du troupeau et l'évolution du tapis herbacé. Elle permet aussi de visualiser des zones nécessitant des adaptations de pratiques ou des travaux complémentaires de restauration des pelouses (en lien avec les actions Natura 2000).

Marges de manœuvre sur l'une des exploitations suivies

Face à des épisodes d'aléas climatiques, il est important que les troupeaux aient accès à une diversité de milieux notamment des sous-bois, permettant d'offrir une ressource en herbe y compris en période de sécheresse.

Il a été relevé que des surfaces importantes pouvaient être mobilisées avec une complémentarité des surfaces de l'exploitation : milieux pastoraux pâturés, prairies temporaires pâturées et fauchées.

Parce qu'ils assurent l'alimentation de nombreux troupeaux en période estivale, les 3 000 alpages recensés dans le massif alpin sont des espaces essentiels pour nos systèmes d'élevage. Ils abritent, comme sur le massif du Luberon et le mont Ventoux, une biodiversité exceptionnelle préservée dans le cadre du programme européen Natura 2000 et s'accompagnent d'usages variés (randonnée, chasse, exploitation forestière...).

Or, les évolutions climatiques, à l'image des sécheresses récurrentes depuis les années 2000, fragilisent particulièrement les milieux de pelouses sèches dans le Luberon et le mont Ventoux. Les acteurs de ces parcours (éleveurs, bergers, élus, Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux, Office national des forêts, scientifiques, techniciens pastoralistes) réfléchissent ensemble via une gouvernance partagée pour répondre au défi collectif du changement climatique en tâchant de mieux comprendre ses conséquences afin d'aider éleveurs et bergers à s'y adapter.

Les retours d'expérience du dispositif « Alpages sentinelles » mettent en avant quelques idées clefs pour mieux comprendre la situation. Bien que l'anticipation des effets du changement climatique reste complexe et l'adaptation délicate, ils aident à mieux appréhender les liens entre les facteurs météorologiques et l'évolution des végétations pastorales.



Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon

10 sites Natura 2000 représentent une superficie d'environ **54 000 hectares**. **7 sites sont animés par le Parc du Luberon, 2 par le SMAVD et 1 par le CEN PACA.**

7 ZSC (Zones spéciales de conservation) :

- Adrets de Montjustin - Les Craux - Rochers et Crêtes de Volx
- Le Calavon
- La Durance, animé par le SMAVD
- Massif du Luberon
- Ogres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perréal
- Rochers et Combes des Monts de Vaucluse
- Vachères
- Montagne de Lure, animé par le CEN PACA

2 ZPS (Zones de protection spéciale) :

- La Durance, animé par le SMAVD
- Massif du Petit Luberon

Dans sa charte, le Parc a inscrit sa volonté de participer à la mise en place du réseau Natura 2000, et de façon plus générale, de protéger et gérer la biodiversité, et il a été désigné animateur de ce réseau par les élus locaux.

12 éleveurs se sont engagés sur le Massif du Luberon dans des **contrats MAEC** (Mesures Agri-Environnementales Climatiques) : maintien des milieux ouverts et semi-ouverts par le pastoralisme. Ces contrats permettent de soutenir financièrement les éleveurs pour l'entretien de plus de **440 hectares de pelouses**. 2 éleveurs se sont engagés à réaliser des travaux par eux-mêmes ou en faisant appel à une entreprise avec l'accompagnement du Parc du Luberon.

Des contrats seront également signés directement avec les propriétaires de parcelles, financés par des crédits Natura 2000 Etat-Europe via le FEADER, pour réaliser d'autres travaux sur le Massif du Luberon.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

En dépit des progrès dans les politiques de protection de la nature, les populations de nombreuses espèces animales et végétales ne cessent de décroître. En Europe aujourd'hui, on estime que la moitié des espèces de mammifères et un tiers des espèces de reptiles, de poissons et d'oiseaux sont menacés. Parmi les plantes, près de 3000 espèces sont menacées. Cette régression spectaculaire résulte avant tout de la détérioration des habitats naturels, c'est-à-dire des milieux de vie des espèces concernées.

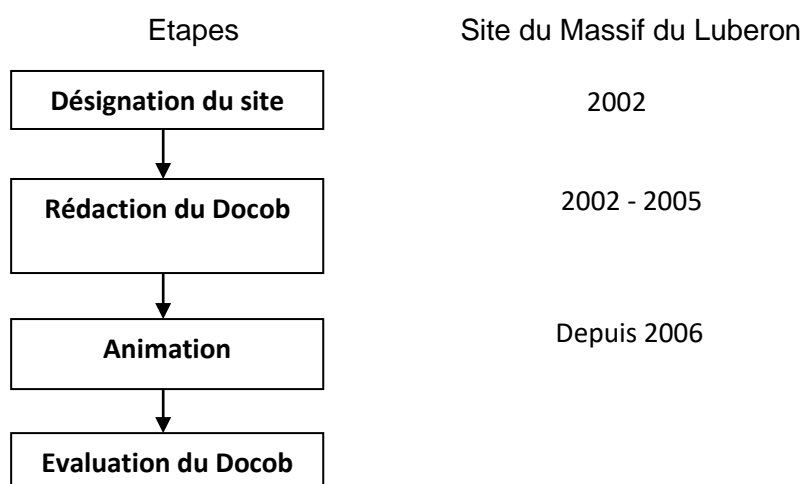
Pour encourager une meilleure préservation et gestion de la nature, la Communauté européenne a défini un réseau de sites protégés baptisé Natura 2000. Il est constitué de très nombreuses zones identifiées par les Etats membres, rassemblant un large éventail des espèces sauvages, animales ou végétales ainsi que leurs habitats rencontrés sur le

continent européen. La démarche de ce réseau européen privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales en concentrant les efforts sur les espèces et les habitats naturels les plus rares et les plus fragiles.

Le réseau Natura 2000 est un **réseau de sites naturels constitué à l'échelle européenne** de deux types de sites :

- **les Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** sont désignées au titre des habitats et des espèces citées à la directive européenne « Habitats faune-flore » ;
- **les Zones de Protection Spéciale (ZPS)** sont désignées d'après la liste des oiseaux figurant à l'annexe de la directive « Oiseaux ».

Les différentes phases de la vie d'un site Natura 2000



Le Docob : document d'objectifs

C'est le document qui va établir, pour le site concerné :

- le **diagnostic initial** (socio-économique et écologique),
- les **objectifs**,
- les **actions à réaliser** pour atteindre les objectifs visés.

Le document d'objectifs du site détermine les objectifs de conservation des espèces et des habitats du site Natura 2000 et définit les actions que l'animateur du site devra mettre en place pour atteindre un bon niveau de conservation des espèces et des habitats d'intérêt européen présents sur le site.

Elus, éleveurs, agriculteurs, forestiers, chasseurs, propriétaires, associations, citoyens, usagers et experts s'impliquent dans la démarche Natura 2000 via les comités de pilotage des sites et lors des actions concrètes sur le terrain. La gestion des sites Natura 2000 s'appuie sur un document d'objectifs (DOCOB) accompagné d'un plan d'action défini en concertation avec les acteurs locaux. Leur mise en œuvre est rendue possible par des financements de l'Union européenne et de l'Etat. Ils permettent notamment grâce à des

contrats signés entre les propriétaires fonciers et l'Etat de réaliser : des travaux de débroussaillage de pelouses et garrigues pastorales, la création de points d'eau favorables à la faune, de rémunérer les propriétaires qui s'engagent à conserver pendant au moins 30 ans des vieux arbres ou des zones de forêts sans coupes ni travaux, etc.

Des mesures agro-environnementales soutiennent par ailleurs les éleveurs ou qui contribuent avec leurs troupeaux à la préservation des pelouses sèches ou des prairies humides. La Charte Natura 2000 vise quant à elle à encourager le propriétaire qui la signe à respecter sur sa propriété des bonnes pratiques favorables à la biodiversité.

Un des volets importants de l'animation des sites Natura 2000 est l'information, la communication et la concertation avec les différents partenaires. Une veille permet de suivre les projets programmés tels que les plans locaux d'urbanisme, les coupes et travaux forestiers, les manifestations sportives..., d'évaluer leur incidence éventuelle sur les milieux naturels et les espèces et d'émettre des avis pour les adapter si nécessaire.

Les espèces et les habitats naturels les plus remarquables font l'objet de suivis scientifiques, dans la mesure des moyens disponibles, pour connaître leur état de conservation au regard des activités et des usages qui les concernent.

La présentation des sites Natura 2000 animés par le Parc du Luberon est disponible à cette adresse :

<https://www.parcduluberon.fr/quotidien-a-preserver/milieux-naturels-biodiversite/natura-2000/>

Les documents techniques et de suivi du PNR Luberon sont disponibles à cette adresse :

<https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>

